Oublier, c'est trahir — Se souvenir, c'est servir

69e Année. — N° 128. — Le numéro : 15 centimes — MERCREDI 7 MAI 1924.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS — Nord et limitrophes..... 3 mois, 13.00 ; 6 mois, 26.00 ; 1 an, 50.00 — France et Belgique..... » 14.00 ; » 27.00 ; » 53.00 — Union postale..... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00.

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS — ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 1199. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

FABRIQUE de MEUBLES "MAMAN LOUISE" 179-179bis, Rue de Lannoy ROUBAIX (Tram G, arrêt du Trivel) Ameublement complet Luxe - Ordinaire - Occasion 200 Meubles LITS EMAILLÉS LITS CUIVRE Sommiers métalliques Gd Choix Buffets Crédence MAISON DE CONFIANCE Livraisons auto gratuites 646

BILLET PARISIEN

La volonté de l'électeur

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 6 mai. (Minuit).

Les élections allemandes sont terminées. C'est maintenant les électeurs français qui vont se prononcer. Certains augures dont les prophéties sont souvent vérifiées, viennent déjà que les élections françaises recueilleront les mêmes tendances que celles qui paraissent de se dessiner chez nos voisins d'outre-Rhin, à moins que l'on ne s'en tienne pour exemple de droite à un extrême.

[illegible] qu'il [illegible] ce prononce au [illegible] actuelle, la France a, par-dessus tout, besoin d'ordre, de calme, d'[illegible] que les [illegible] lui donner [illegible] ont pas [illegible] tention de lui donner.

Pour [illegible] socialiste [illegible] ra bien [illegible] tribuent avec [illegible] quel ils [illegible] a cependant [illegible] tion. Ils veulent [illegible] régime social avec le pays nous vivons encore, en dépit de ses imperfections, tant bien, n'est-ce pas, le paradis communiste [illegible] en Russie. Or, pour imposer à la [illegible] ce régime chimérique et [illegible] enfer ici dans la vie et la haine, il faut [illegible] les mécontentements, les aigreurs, toutes les humiliations que la vie réserve à chacun de nous. Il faut donc se réjouir des malheurs publics, qui sont d'excellents ferments pour les conflagrations sociales. Cela, c'est humain, sinon très beau, moralement parlant.

Est-ce à dire que la majorité de nos compatriotes — la majorité, que disons-nous? une imposante minorité — peuvent se laisser entraîner à un vote qui ne serait qu'un geste, un geste vain de lassitude, de protestation puérile et théâtrale. Nous ne le pensons pas et on ne le pense pas non plus en haut lieu.

La politique incarnée par M. Poincaré est une politique essentiellement française, on pourrait même dire est « la politique française ». Pour elle, elle a la masse des citoyens soucieux d'assurer à notre pays : à l'extérieur, une paix durable et digne par la coopération des nations alliées et par l'institution d'une garantie permanente de sécurité; à l'intérieur, un régime de liberté et de prospérité par une conception plus large des principes de tolérance, par une collaboration plus étroite du capital et du travail, par une méthode progressive des méthodes parlementaires.

Le Président du Conseil et les hommes groupés autour de lui dans son ministère, sont le symbole de cette politique. Nous avons pleine confiance dans la sagesse de nos compatriotes pour qu'ils expriment la volonté que cette politique soit poursuivie.

R...

Les élections allemandes

LA POUSSÉE COMMUNISTE

Dusseldorf, 6 mai. — Les journaux commentant le résultat des élections au Reichstag, s'étonnent qu'on ait parlé en France d'une poussée vers l'extrême-droite alors, qu'étant donné le succès des communistes, on ferait mieux de parler, disent-ils, d'une poussée vers l'extrême-gauche.

Reconnaissant l'importance que prendrait la fraction communiste dans le nouveau parlement, si les partis bourgeois n'arrivaient pas à s'entendre, les journaux réclament que ceux-ci fassent front unique contre le péril bolchevik.

LES DERNIERS RESULTATS CONNUS

Berlin, 6 mai. — Voici les résultats connus jusqu'à présent des élections du Reichstag :

PARTIS	Sièges obtenus	Sièges en 1920
Socialistes-démocrates	103	171
Nationaux allemands	102	65
Centre	64	68
Communistes	30	16
Populistes	44	66
Racistes	28	0
Démocrates	25	39
Populistes bavarois	15	20
Ligue agricole et Union nationale libérale	8	0
Economie nationale	6	0
Allemands hanovriens	5	5
Ligue des paysans bavarois	4	4
Allemands sociaux	1	0
Ligue des paysans et vignerons	1	0
Ligue agricole de Thuringe	2	0
	47 0	

LE REDRESSEMENT DU FRANC

Un spéculateur sur le change perd 300 millions

Vienne, 6 mai. — Dans les milieux financiers, on assure que M. Signund-Bosel, 52 ans, et qui était considéré comme l'homme le plus riche de l'Autriche (sa fortune dépassant quatre cents millions de francs), a perdu plus de 300 millions en spéculant à la baisse du franc.

M. Sigmund avait amassé sa fortune en moins de six années, toujours par des spéculations sur le change.

LES CHANGES

	Lundi	Mardi
Livre	67.92	67.95
Dollar	15.50	15.49
Belgique	82.00	80.10

LA RÉVISION DES DOMMAGES DE GUERRE

L'organisation nouvelle des Comités de préconciliation

Paris, 6 mai. — Le « Journal Officiel » publie un décret portant réorganisation du ministère des Régions libérées de deux décrets.

Le premier fixe la composition du Comité central de préconciliation et le second celle des comités départementaux de préconciliation.

[illegible] à composer certaines [illegible] dommages de guerre à [illegible] extraordinaire [illegible] réunion constitutive [illegible] le lundi 12 mai [illegible].

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE PRÉCONCILIATION

Le Comité [illegible] préconciliation a son siège à Paris. Les comités départementaux de préconciliation au chef-lieu du département.

Devant le comité départemental, le sinistré ou son représentant peuvent se faire assister par un avocat inscrit à un barreau ou par un conseil technique.

Après lecture du rapport, le président donne la parole au sinistré pour présenter ses observations.

Au cas où les parties allégueraient en outre des faits dont elles n'auraient pas [illegible] connaissance lors de l'examen de l'affaire, le Comité ou la section apprécient, s'il y a lieu, de renvoyer l'affaire à une séance ultérieure.

Le président prononce ensuite la clôture du débat.

Le sinistré et ses représentants et conseils se retirent, ainsi que les experts de l'Etat.

Le secrétaire ou ses auxiliaires dressent procès-verbal des demandes des parties et des observations.

Ils se retirent.

Le président ouvre alors le délibéré.

Le Comité ou la section rend un avis motivé qui, accompagné du rapport et du procès-verbal de la séance, est transmis par le président du Comité au préfet.

Le président joint son avis motivé et indique s'il lui semble opportun de demander un nouvel examen.

Lorsque le préfet estime que l'examen fait par le Comité ne présente pas des garanties suffisantes au point de vue des intérêts de l'Etat, il peut renvoyer l'avis au Comité, en lui demandant une nouvelle délibération.

Au cas où le Comité persiste dans son avis, le préfet l'approuve ou le modifie.

Il notifie sa décision définitive à l'intéressé, en lui adressant copie de l'avis et des procès-verbaux.

Le dossier est ensuite retourné à la commission compétente, accompagné des instructions du préfet en ce qui concerne les conclusions qui devront être présentées par l'agent administratif.

LES INDEMNITÉS POUR LES MEMBRES DES COMITÉS

Le décret indique encore que les membres du Comité départemental reçoivent une indemnité déterminée mensuellement d'après le nombre des séances auxquelles ils ont pris part.

Cette indemnité est fixée à 50 francs par jour, sous condition de présence effective.

Le président du Comité départemental reçoit en outre une indemnité supplémentaire mensuelle fixée à 250 francs.

LA COMPOSITION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Chaque Comité départemental comprend un président, choisi parmi les magistrats en activité ou honoraires des cours et tribunaux civils, sur avis conforme du Garde des Sceaux.

Un membre désigné en raison de sa compétence technique et choisi parmi les personnalités non sinistrées, étrangères aux services de reconstitution, qualifié par ses fonctions pour l'étude des dommages de l'espèce considérée.

Un membre supplémentaire ayant compétence en matière d'architecture, est en outre désigné pour l'examen des dommages immobiliers.

LES EXIGENCES DES SOVIETS vont mettre fin à la Conférence anglo-russe

Londres, 6 mai. — Les bolchevistes réclament quatre milliards de livres comme indemnité :

1° Pour frais résultant du concours apporté par le gouvernement britannique aux organisations contre-révolutionnaires Koltchak, Denikine, Wrangel, etc., 12.213 millions de roubles-or;

2° Dommages occasionnés aux transports et indemnités de guerre civile, 11.271 millions de roubles-or;

3° Appauvrissement de l'industrie et de l'agriculture russes et de la production en général, imputable à la contre-révolution appuyée par les Alliés, 15.560 millions de roubles-or.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que le gouvernement britannique fasse annoncer que, dans ces conditions, il n'y aura aucun espoir de poursuivre utilement la conversation avec les Russes.

UNE PERQUISITION DANS UNE COOPÉRATIVE

Un déficit de plusieurs centaines de mille francs

Auxerre, 6 mai. — Un déficit de plusieurs centaines de mille francs ayant été constaté dans la caisse de la coopérative de vente de céréales de l'Yonne, six administrateurs de cette société déposèrent une plainte au Parquet. Une information a été ouverte et une perquisition opérée au siège de la société et au domicile de M. Guérin, président du Conseil d'administration et président de l'Office national des coopératives agricoles. En outre, la coopérative a commis une infraction à la loi sur les sociétés, en émettant des obligations sans remplir les formalités requises.

L'INCIDENT GERMANO-RUSSE

L'AMBASSADEUR DES SOVIETS A QUITTÉ BERLIN

Berlin, 6 mai. — L'Agence télégraphique russe publie l'information suivante :

« L'ambassadeur soviétique à Berlin, M.

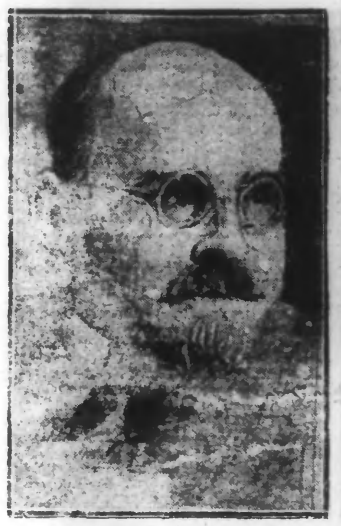

M. KRETINSKI

Kretinski, est parti hier soir, à 6 h., pour Moscou. »

LETTRE DE BRUXELLES

Les élections allemandes

On se réserve. — L'impression des socialistes. — Leurs « Kamarates » au pouvoir. — Ils exécuteraient le rapport des experts. — La victoire communiste. — Ses vrais motifs. — Les Réparations

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 6 mai 1924.

Les élections allemandes font l'objet de toutes les conversations dans les milieux politiques. Les appréciations, toutefois, sont empreintes d'une grande réserve. C'est naturel. Lorsqu'on a affaire à un peuple trompeur comme l'Allemagne et chez lequel la politique du « chiffon de papier » reste la règle, il faut toujours compter avec ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. Depuis dix ans, l'on est payé pour connaître l'âme germanique. On ne doit jamais la juger uniquement sur ce qu'elle semble dire ou faire et surtout sur ce qu'elle montre ou signe. Voilà pourquoi on garde une grande réserve dans l'appréciation du scrutin de dimanche. On attend.

Les socialistes reconnaissent — ils ne peuvent faire autrement — le recul de leurs « Kamarates ». Mais comme ces derniers seront encore les plus nombreux au Reichstag, les hommes de M. Vandervelde ne cachent pas leur appréhension de les voir obligés de constituer un Gouvernement. Ils affirment que, si les socialistes allemands consentaient, en fin de compte, à prendre le pouvoir, ce serait pour exécuter fermement la décision des experts.

S'il y a un chancelier socialiste à Berlin, ce serait alors M. Otto Braun, actuellement président du Conseil prussien, qui serait lui-même remplacé par M. Severing, ministre de l'Intérieur. Nos socialistes essaient aussi de donner le change sur la victoire communiste. Celle-ci serait due à l'occupation de la Ruhr. Piteuse explication pour masquer une défaite. En réalité, le communisme, fils du socialisme, dévore son père en Allemagne, comme en Belgique, comme en France. D'ailleurs, si la thèse de nos socialistes était vraie, il faudrait trouver, dans les territoires occupés, une « colossale » poussée communiste, ce qui n'est pas. En fait, on assiste en Allemagne au même phénomène qu'en Russe. Comme Kérensky, M. Marx et ses ministres socialistes ont, depuis 1918, servi d'avant-coureurs aux bolchevistes. Ils ont traité avec eux. Ils se sont servis de l'exécration qu'on leur voue, pour effrayer l'Europe occidentale. Ils ont joué des Soviets comme des marks. Et dans leur rage folle de ne pas subir le traité de Versailles, ils ont essayé de faire bloc contre l'Entente, avec les hordes de Lénine. Les socialistes allemands se sont brûlés à cette torche dont ils nous menaçaient. C'est justice, et dans des nombreux milieux, ici, on déclare que c'est une leçon dont nous devons tirer profit, au moment surtout où les communistes s'agitent de plus en plus en Belgique et où le Gouvernement accepte de « causer » avec Moscou. Enfin, pour terminer ce rapide aperçu des impressions de l'heure, disons que l'on a généralement le sentiment que les élections allemandes détruisent bien des espoirs au sujet du rapport des experts. — S...

M. Millerand visite le Salon

Paris, 6 mai. — Le président de la République, accompagné de M. Jacques Bompard, directeur de son cabinet, est allé visiter, ce matin, le Salon des Artistes français et le Salon de la Société nationale des beaux-arts. M. Millerand a été reçu par M. Paul Léon, directeur; les présidents et les membres des comités d'organisation des deux Salons, qui lui ont fait les honneurs.

LE MOUVEMENT FASCISTE EN ANGLETERRE

Londres, 6 mai. — Le gouvernement travailliste surveille de très près le mouvement fasciste qui, suivant ses organisateurs, comprend une liste de plus de 75.000 membres et s'accroît rapidement surtout dans les centres industriels du pays.

MM. Loucheur et Daniel Vincent à Roubaix

Ministre du Commerce — *Ministre du Travail*

ILS PRENDRONT LA PAROLE, CE SOIR, MERCREDI, au COURS d'une REUNION ELECTORALE

C'est ce soir, mercredi, 7 mai, qu'aura lieu, à 20 heures, dans la salle de l'Alhambra, 23, rue Saint-Georges, à Roubaix, la réunion électorale organisée par la Fédération Républicaine du Nord.

MM. Louis Loucheur, ministre du Commerce; Daniel Vincent, ministre du Travail; l'abbé Lemire, député, et Fernand Motte, candidats aux élections législatives, y exposeront le programme de la Fédération Républicaine du Nord.

LE DRAME D'EASTBOURNE

La femme décapitée est identifiée

Londres, 6 mai. — Sans pouvoir encore éclaircir les origines du drame, on sait que le petit cottage où s'est déroulée l'affreuse tragédie fut loué, il y a quelques mois, et occupée par intermittence par un homme encore jeune et une femme particulièrement élégante.

Dès que Scotland Yard eut connaissance du crime, il en rattacha le côté mystérieux à la brusque disparition d'une jeune Londonienne, miss Kaye. Cette élégante personne, comptable de profession, avait annoncé, il y a quelque temps, son départ prochain pour Capetown où, assurait-elle, elle devait se marier.

Pendant que la sûreté de Londres communiquait par T.S.F. avec les différents paquebots à destination du Sud-Africain, une découverte faite en fin de journée par des détectives permettait d'identifier, parmi les objets retrouvés, une jupe qui avait appartenu à la jeune Anglaise.

C'est ce qui ressort du communiqué que publie Scotland Yard :

« Il n'y a pas le moindre doute, déclare l'inspecteur Sinclair, que la victime est miss Kaye. Son identité a été établie d'une façon positive par un garçon du Kenilworth Hotel, à Eastbourne. Cet employé a affirmé que la jupe retrouvée a bien été portée par la jeune comptable durant son séjour à l'hôtel. »

Et le communiqué ajoute :

« Le nommé Patrick Mahon, actuellement détenu à Londres, va être formellement inculpé. »

Mahon est marié, est père d'une fillette de neuf ans et est très connu dans les milieux sportifs de Richmond.

UN HORRIBLE SPECTACLE

Un des détectives qui accompagnaient dans sa randonnée nocturne l'inspecteur en chef chargé de perquisitionner dans la ville d'Eastbourne, raconte que partout, sur la cheminée, sur les meubles, par terre, des débris de chair humaine et d'ossements, les uns à demi calcinés, les autres vaguement enveloppés dans des journaux. Dans la cuisine, deux grands pots de terre à demi remplis d'eau contenaient des portions du torse qu'on avait évidemment essayé de faire bouillir. C'est dans ce dernier but sans doute que certaines parties du corps de la victime avaient été littéralement désossées. Bref, jamais sadique n'imagina cuisine plus diabolique.

C'est à se demander en vérité si celui qui s'y livra pouvait être sain d'esprit. De ces débris humains, on en trouva dans les sept pièces que comportait la villa. Une malle contenait une dizaine de petits paquets de chair enveloppés dans des morceaux de papier qui portaient, écrits sans doute de la main de la victime l'indication de ce qu'ils avaient dû contenir : bas, souliers de tennis, écharpe en mousseline, etc. Au-dessous de ces paquets se trouvaient encore, bien rangés des vêtements de femme et colifichets. Mais, tout à côté, dans un coin de la malle, il y avait une boîte à biscuits en fer blanc dans lequel avait été placé le cœur atrocement tailladé de la malheureuse.

PROCHAIN PASSAGE DE LA PLANÈTE MERCURE DEVANT LE SOLEIL

(7-8 MAI 1924)

Un phénomène intéressant va attirer, dans quelques jours, l'attention des astronomes qui, loin au-dessus des contingences terrestres, explorent infatigablement les profondeurs du ciel étoilé.

La planète Mercure va, en effet, passer devant le Soleil.

Mercure traversera le disque solaire presque diamétralement ; le premier contact extérieur des disques du Soleil et de la planète (moment où Mercure commencera à se projeter sur le disque solaire) aura lieu le 7 mai, à 22 heures 44 minutes 4 secondes (heure d'été) ; le dernier contact extérieur (moment où Mercure cessera de se projeter sur le disque solaire), le 8 mai, à 6 heures, 38 minutes 41 secondes.

Comme, à Paris, le Soleil se lève, le 8 mai, à 5 heures 21 minutes, on ne pourra voir, en France, que les derniers contacts. Les astronomes japonais et chinois, plus favorisés que nous, pourront observer la totalité de ce phénomène remarquable. Pour nous, au lever du Soleil, Mercure apparaîtra comme une petite tache ronde, très noire, non loin du bord ouest-sud-ouest du disque solaire ; une petite lunette sera nécessaire pour l'observer. Il sera intéressant de la comparer à une tache solaire, s'il y en a ce jour-là, pour voir combien celle-ci paraît grise à côté de la planète.

Toute remarque intéressante pourrait être envoyée à l'Association astronomique du Nord, qui la transmettrait à la Société astronomique de France.

Ajoutons que l'observatoire de l'Association astronomique du Nord (Institut de physique, 50, rue Gauthier-de-Châtillon, Lille), sera ouvert le 8 mai, à 5 heures du matin, aux personnes désireuses d'observer le phénomène.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les Candidats de la Fédération républicaine du Nord

LEUR BIOGRAPHIE

Nous continuons aujourd'hui la publication de la biographie des candidats de la Fédération Républicaine du Nord « Union des partis républicains » :

LE Dr FRANCOIS LEDUC

Le docteur François Leduc est né en 1869, à Tourcoing.

A fait ses études secondaires dans les établissements universitaires d'Armentières et de Tourcoing et ses études médicales à la Faculté de Médecine de Lille.

Installé à Tourcoing en 1895, il s'est marié en 1897, à Mlle Gosselet, fille du savant géologue, doyen de la Faculté des Sciences de Lille, membre de l'Institut.

Elu pour la première fois conseiller municipal en 1912, le premier de la liste républicaine. Premier adjoint au maire, Conseiller général en 1913. Mobilisé en 1914, comme médecin-major de 2e classe. Prisonnier à Maubeuge. A repris son service à son retour de captivité en décembre 1916. Successivement médecin-chef à Boulogne-sur-Mer, à Berck-Plage, sur le front comme médecin-chef du 305e régiment d'infanterie, à Amiens, et pour terminer médecin-chef du 7e secteur du gouvernement militaire de Rambouillet, comme médecin-major de 1re classe.

Réélu conseiller général en 1919, puis élu maire de Tourcoing, où sa principale préoccupation a été de développer l'enseignement professionnel et les œuvres sociales (assurances, retraites des ouvriers municipaux, construction d'habitations à bon marché), M. le docteur Leduc a vu, ces dernières années, son autorité grandir et son prestige s'affirmer. Républicain sincère et démocrate convaincu, il s'est signalé, tant au Conseil municipal de Tourcoing qu'au Conseil général du Nord, par la générosité de ses initiatives et l'opportunité de ses interventions. La courtoisie de son accueil, la sûreté de son commerce et son dévouement envers les humbles font de lui l'une des figures les plus sympathiques du département.

M. JACQUES BREGUET

M. Jacques Bréguet, ingénieur-constructeur à Douai, est sorti de l'Ecole Polytechnique. Il a participé aux premiers essais d'aviation de son frère Louis Bréguet, avec lequel, en 1910, il fondait la Société des Ateliers d'Aviation qui porte leur nom.

Parti comme lieutenant d'artillerie dès la déclaration de guerre, M. Jacques Bréguet fut cité à l'ordre du corps d'armée lors de la bataille de Guise et il fut le premier Français qui pénétra dans Reims en septembre 1914.

Plus tard, il fut chargé par le Grand Quartier Général de reprendre la direction des Ateliers Bréguet qui avaient été transférés à Villacoublay.

Les beaux services de guerre lui valurent la croix de la Légion d'honneur.

M. Jacques Bréguet est membre correspondant de la Chambre de Commerce de Douai et membre du Conseil d'administration de l'Union des officiers de complément de l'arrondissement.

Il participe activement à la vie de la région.

M. CHARLES DELESALLE

Officier aviateur pendant la guerre, M. Charles Delesalle, député sortant, est chevalier de la Légion d'honneur. Vice-président de la Commission des douanes, membre de la Commission des R.L.

M. FERNAND MOTTE

Parti, à la mobilisation, comme simple soldat au 243e R.I., M. Fernand Motte fit vaillamment son devoir. Il est grièvement blessé au combat d'Hébuterne (10 juin 1915) où sa belle conduite lui vaut, avec la croix de guerre, une magnifique citation.

Les conséquences de ses blessures lui interdisent désormais de prendre une part active à la lutte mondiale, il accepte du gouvernement un poste périlleux entre tous. Il s'en acquitte avec son allant habituel, rend les plus précieux services pour la fabrication des gaz asphyxiants et reçoit, à ce titre, la Légion d'honneur.

M. Fernand Motte est le fils cadet du regretté Albert Motte, le grand industriel et le neveu d'Eugène Motte, ancien député du Nord et maire de Roubaix.

Démocrate sincère, mutualiste convaincu et actif, président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », défenseur de la loi de huit heures et partisan de la loi des assurances sociales.

Son dévouement et sa compétence en font une personnalité remarquable.

M. JULES DEHAENE

M. Dehaene est né en 1853, à Wormhoudt, dont son père fut maire pendant 40 ans.

Etudiant à Paris, M. Jules Dehaene s'éprit de sociologie. Licencié en droit, M. Dehaene entrait dans l'étude notariale qu'il devait diriger pendant 40 ans. Depuis 1907 il est maire de Bollezeele.

M. Dehaene a été à deux reprises nommé président de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Dunkerque. Depuis 1919, il